

Décisions du conseil communal

Séance du 23 avril 2007

- Approbation de devis:

- a) Avant-projet avec devis pour la construction d'un hall pour les besoins du service technique communal, rue de Gosseldange à Mersch au montant de 1.104.000 € TTC. Le nouveau bâtiment abritera le service des parcs et le service forestier ainsi que le service d'incendie pour la période transitoire pendant laquelle son bâtiment actuel sera démoli pour y construire un nouveau bâtiment;
- b) Avant-projet avec devis pour l'extension modulée du parc communal à Mersch au montant de 982.308,69 € TTC. Le projet comprend l'aménagement d'une aire supplémentaire de récréation (aire de jeux) et de plantations. La surface actuelle du parc s'élève à 865 ares et l'extension occupera une surface de 423 ares.
- c) Mise en état de la voirie rurale, exercice 2007: Reckenerwee à Mersch (1.200 m), et Enelter Kapell-Village à Reckange (1.100 m) au montant total de 188.000 € TTC;
- d) Aménagement d'un jardin de circulation à Mersch aux abords de l'Ecole Cécile Ries: 207.500 € TTC. L'Etat participe dans l'aménagement du jardin de circulation à Mersch avec un montant forfaitaire de 198.000 € suivant convention du 12.12.2005;
- e) Confection de trottoirs y compris abaissements pour personnes à mobilité réduite et la réfection de la voirie à divers endroits de la commune de Mersch: 65.000 € TTC;
- f) Démolition de la maison 62, rue Nic. Welter à Mersch en vue d'améliorer et d'agrandir le carrefour rue Lankheck/rue Nic. Welter pour faciliter la vue des automobilistes sortant de la rue Lankheck dans la rue Nic. Welter: 26.000 € TTC;
- g) Démolition de la maison 7, rue de Beringen à Mersch pour permettre la construction d'une liaison entre la rue de Beringen et la rue Beschmontsbongert du nouveau p.a.p. «Beschmontsbongert»: 24.500 € TTC;

- Organisation scolaire 2007/2008:

Comme l'organisation scolaire provisoire prévoit les classes suivantes:

- 1^{ère} année primaire: 6 classes;
- 2^e année primaire: 6 classes;
- 3^e année primaire: 6 classes;
- 4^e année primaire: 5 classes;
- 5^e année primaire: 6 classes;
- 6^e année primaire: 6 classes; → Total: 35 classes

il y a lieu de publier sur la 1^{ère} liste les postes ci-après:

- * précoce: 1 p 07/08 50%;
1 p 07/08;
- * préscolaire: 1 p 07/08 (équipe pédagogique);
1 p 07/08;
- * primaire: 3 p déf.;

- Centre Aquatique "Krounebiert":

En vue de préparer l'ouverture du nouveau centre aquatique Krounebiert le conseil communal a arrêté les règlements suivants:

- a) règlement interne du Centre aquatique Krounebiert;
- b) règlement d'utilisation du sauna/bain vapeur/solarium;
- c) règlement d'ordre intérieur des classes scolaires;

Après l'approbation des règlements par l'autorité supérieure ils seront publiés en bonne et due forme;

- Demande de subside:

Fëscher-Club Miersch: subside extraordinaire de 1.049,73 € (= 50% de la dépense) pour le repeuplement obligatoire de l'Alzette;

-Contrats et conventions:

a) convention réglant le fonctionnement et le financement de la Maison des Jeunes pendant l'année 2007: participation financière de l'Etat: 67.000 €/ participation financière de la commune: 67.000 €

b) avenant au contrat de louage de service à durée déterminée avec la dame Sauer-Koster Lydie, chargée de cours dans l'éducation préscolaire, augmentant la tâche hebdomadaire de 14 leçons à 16 leçons avec effet au 1.02.2007;

c) avenant au contrat de louage de service à durée déterminée avec la dame Klein-Soares Idalina, chargée de cours de langue portugaise dans l'éducation préscolaire, augmentant la tâche hebdomadaire de 10 leçons à 12 leçons avec effet au 1.10.2006;

d) convention par laquelle le sieur Ries Marc de Pettingen autorise la commune de Mersch à installer sur ses fonds sis à Pettingen "auf der Uchtelbach" une canalisation d'eaux de surface;

e) convention réglant le paiement du permis de conduire C/E du sieur Wagener Christian, membre du corps des sapeurs-pompiers de Mersch;

f) des contrats à durée déterminée avec le personnel remplaçant des écoles;

- Statuts de société(s):

Le conseil communal a pris connaissance des statuts de la nouvelle société "KURBISFRENN" avec siège social à Beringen;